DEC132866DR15

Décision portant nomination de Mme Nicole LOMPRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5603 intitulée Société, environnement, territoire (SET)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

 \mbox{Vu} l'instruction n° 122942DAJ du 1 $^{\mbox{\scriptsize er}}$ décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 11A004DSI portant renouvellement de l'unité mixte n° 5603 intitulée Société, environnement, territoire (SET) et nommant M. Francis JAUREGUIBERRY en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹;

Considérant que Mme Nicole LOMPRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Midi-Pyrénées du 11 au 13 mai 2009 et du 26 au 28 mai 2009,

DECIDE:

Article 1^{er} : Mme Nicole LOMPRE, ingénieur de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° 5603 intitulée Société, environnement, territoire (SET) – Bât. IRSAM, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Mme Nicole LOMPRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Nicole LOMPRE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 27 septembre 2013

Le directeur de l'unité Francis JAUREGUIBERRY

Visa du délégué régional du CNRS Christophe GIRAUD

Visa du président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour Mohamed AMARA